



France Nature Environnement PACA

14 Quai de Rive neuve
13007 Marseille
www.fnepaca.fr



France Nature Environnement 06

16 avenue des Vespins
06800 Cagnes-sur-Mer
contact@fne06.fr



Les Amis
de la Terre

Les Amis de la Terre France

Mundo M - 47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
secretariat@amisdelaterre.org



Association Roya Expansion Nature

Agréée le 4 août 1994 - Agrément renouvelé le 17 janvier 2014
Membre de France Nature Environnement 06
15, rue des anciens combattants - 06540 Saorge
www.ren.roya.org - associationren06@gmail.com



Collectif Sauvons-la-Roya

www.sauvons-la-Roya.fr

Monsieur Nicolas Hulot Ministre d'Etat de la Transition écologique et solidaire

92055 Paris-La-Défense Cedex

Vallée de la Roya, 7 juin 2017.

Objet :

Demande de révision du projet de doublement du tunnel franco-italien de Tende (06)

Monsieur le Ministre d'Etat de la transition écologique et solidaire,

Nous vous félicitons d'avoir accepté la fonction de Ministre du Gouvernement de Monsieur Macron, et vous souhaitons de nombreux succès dans vos efforts pour mettre en place une politique des territoires environnementale et solidaire.

Nous vous écrivons aujourd'hui après vous avoir entendu dire, lors d'une interview le 18 mai dernier, que « *l'on n'avait pas étudié toutes les alternatives du projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes* ». Or, un constat similaire peut être fait au sujet **du chantier de doublement du tunnel routier de Tende**, qui concerne un territoire remarquable à l'échelle européenne, avec la présence de 5 sites Natura 2000, et presque 2000 espèces recensées rien que sur la commune de Tende.

Ce projet d'aménagement met gravement en danger notre vallée, sa biodiversité et sa vie rurale, alors même qu'il existe des solutions alternatives. Ici, dans la vallée frontalière de la Roya, rien n'y fait, ni les démarches de dialogue, ni les recours en justice. Nous sommes au bord de la crise de nerf. Les services de l'Etat jusqu'ici ne nous ont pas accordé la moindre importance.

Le préfet refuse de mettre en place une régulation du trafic comme le lui ont demandé 2 des 4 élus locaux ayant leur territoire traversé par la route (RD6204). Pourtant, des éléments récents nous indiquent clairement qu'elle est sur le point de devenir une route de transit à haut débit y compris en ce qui concerne les flux de marchandises extra alpins, alors que cela est interdit par le Protocole transport de la Convention alpine signée par la France et par l'Italie. Les travaux qui se poursuivent au col de Tende sont en train d'entériner cette perspective, alors même que, pour reprendre votre expression, **toutes les alternatives n'avaient pas été étudiées**. En effet, si une sécurisation du tunnel actuel au col de Tende est nécessaire, celle-ci n'exige absolument pas ni l'agrandissement du tube actuel, ni son doublement accompagné de la création d'une nouvelle voie roulante de 3,50m de largeur tels qu'ils sont prévus actuellement. Une seule chose justifie ce choix, et c'est ce qui apparaît, depuis des années, dans l'ensemble des rapports officiels traitant de ce sujet : **les décideurs publics veulent faire passer le trafic routier de marchandises par la vallée de la Roya**, réservoir mondial de biodiversité et territoire rural encore préservé, une vallée vivante, où on pratique la culture de l'olivier, le maraichage biologique et l'élevage à taille humaine, où on fabrique des produits artisanaux de qualité...

Il nous paraît nécessaire d'attirer spécialement votre attention sur le cas de la **ligne de chemin de fer** qui relie Vintimille-Breil-Tende-Limone-Cuneo-Turin, et qui se raccorde en gare de Breil à la ligne vers Nice récemment modernisée. Elle était électrifiée avant la seconde guerre mondiale. Elle dispose aussi d'un gabarit suffisant pour **le fret**. Mais, même pour le transport des passagers, cette ligne est **plus que menacée**. Depuis des années, ni RFF – qui refusait de considérer cette ligne comme faisant partie du réseau ferré national au mépris des textes législatifs et réglementaires en vigueur ni l'Etat français n'ont mis à disposition les sommes nécessaires à son bon fonctionnement, si bien que la vitesse a été réduite à 40km/h, faute d'entretien. Aujourd'hui, le Conseil régional PACA envisage de mettre des bus à la place des trains sur la portion française Breil-Tende.

Les habitants des vallées n'ont pas à subir les conséquences de négligences administratives, et il nous paraît impérieux de **remettre cette ligne à niveau en relevant la vitesse à son niveau initial**. C'est d'autant plus nécessaire avec les difficultés que connaît le chantier ruineux et contestable du tunnel routier du Col de Tende, dont les travaux sont aujourd'hui arrêtés pour cause de malversations.

Si les travaux d'aménagement du double tunnel de Tende devaient aboutir tels qu'ils sont prévus actuellement, pour des raisons économiques évidentes, l'itinéraire Vintimille-Cuneo passant par notre petite vallée alpine, prévu sans péage, deviendrait l'itinéraire principal pour relier la Riviera au Piémont, reléguant l'autoroute côtière italienne au rang d'un itinéraire bis (payant et représentant environ 50 kms de « *détour* »). Déjà en 2010, presque 19 millions de tonnes de marchandises transitaient par l'autoroute du littoral (A8 en France – A10 en Italie). La majeure partie de ces flux, en provenance d'Espagne et en direction du nord-est de l'Europe (11,28 millions de tonnes en 2010), serait susceptible de passer par la vallée de la Roya. **Un scandale environnemental est programmé**. L'augmentation inévitable de la circulation favorisera encore plus le développement de la pollution chronique à l'ozone qui sévit déjà depuis plus de 15 ans sur l'ensemble des moyen et haut pays des Alpes-Maritimes, y compris sur notre zone qui bénéficie des relevés d'Air Paca. Des alternatives existent, dont celle du rail !

Monsieur le Ministre de la transition écologique et solidaire, vous avez en votre pouvoir de faire de la sorte que les habitants des milieux ruraux et montagnards ne soient plus la dernière roue du carrosse. Notre territoire est menacé, aidez-nous à le sauver en révisant le projet de doublement du tunnel de Tende! Ne laissez pas la vallée de la Roya se transformer en vallée de l'Arve, détruite par le trafic des poids lourds empruntant le tunnel du Mont-Blanc !

Nous souhaiterions vivement vous rencontrer et engager enfin la concertation promise par les autorités. Nous voudrions pouvoir exposer **les solutions alternatives** qui n'ont pas été étudiées jusqu'ici ainsi que les nombreux éléments – d'ordre écologique, social, administratif et juridique - qui nous motivent à demander une révision urgente des travaux.

Les enjeux sont énormes : le GIEC observe que les températures augmentent nettement plus vite dans les Alpes qu'en plaine. Aussi nous pensons que vous

comprendrez l'urgence absolue d'agir sans plus attendre sur la politique menée dans nos territoires pour y éviter un changement climatique brutal. Nous comptons sur votre probité pour saisir l'opportunité de faire de ce franchissement alpin un projet pilote qui assurerait le bien-être des populations et préserverait les habitats et les espèces qui y vivent.

Pour appuyer notre démarche, nous vous joignons un communiqué signé par plus de 20 associations franco-italiennes qui a été présenté en conférence de presse à Breil-sur-Roya (06) le 28 mai 2016. Notez que depuis ce communiqué, les récentes statistiques de circulation émanant du Conseil départemental 06 indiquent une nette augmentation des véhicules légers, et le double du nombre de poids lourds que prévoyait « pour l'horizon 2030 », en 2015, le préfet des Alpes-Maritimes [1]. Nous vous joignons également le communiqué de presse que l'association REN, conjointement avec le collectif Sauvons-la-Roya, a diffusé le 31 mai courant concernant les malfaçons, fraudes, vol aggravé, détention d'explosifs, opérées par le maître d'ouvrage (ANAS) ainsi que le directeur technique du chantier (entreprise FINCOSIT) et 15 employés.

Respectueusement,

France Nature Environnement Paca

Gilles MARCEL, Président



France Nature Environnement 06

Laurent PARZY, Président



Association Roya Expansion Nature

Leonor Hunebelle,
Administratrice
Chargée

Les amis de la Terre



Collectif Sauvons-la-Roya



[1] Voir le Porté à connaissance envoyé au Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera française et de la Roya relativement aux grands projets d'équipements d'infrastructures portés par l'Etat sur ce territoire, daté du 26 juin 2015

Copies :

Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française

Madame Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports

PJ : 2 Communiqués de presse